

Nom commercial: DIEMET-e durcisseur**Fiche de données de sécurité conforme à la Directive (EG) Nr. 1907 / 2006**

Date d'impression 13.12.2010

01. Identification du produit et de la société

Identification du produit	
Nom commercial	DIEMET-e durcisseur
Utilisation de la substance / de la préparation	

Identification du producteur	
Adresse	ERKODENT Erich Kopp GmbH, Siemensstr. 3, D-72285 Pfalzgrafenweiler
Service émetteur	Chemie
No. de téléphone	Tel.: (+49) (0) 7445 / 85 01 - 0, Fax: (+49) (0) 7445 / 20 92, e-mail: w.heuchert@erkodent.com
No. téléphonique d'urgence	

02. Dangers possibles

Indications des dangers	Corrosif Dangereux pour l'environnement
Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement	Nocif en cas d'ingestion. Provoque des brûlures. Irritant pour les voies respiratoires. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

03. Composition/information sur les composants

Caractérisation chimique	Polyamine
Identification de substance / produit	
Composants dangereux	

	No. CAS	No. EINECS	%	Symbole de danger	Phrases-R
Nonylphenol	25154-52-3	246-672-0	5 < 12,5	C, N	22, 34, 50/53
M-xylendiamin	1477-55-0	----	25 – 50	C	20/22, 34, 52, 53
Trimethylhexa methylendiamin	25620-58-0	----	12,5 – 25	C	36/37/38, 42/43

Indications complémentaires	-
-----------------------------	---

04. Premiers-secours-mesures

Indications générales	Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart., En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.
Premiers-secours-mesures / après inhalation.	Assurer un apport d'air frais., Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre., En cas d'arrêt respiratoire, utiliser un appareil respiratoire; appeler le médecin.
Premiers-secours-mesures / après contact cutané.	En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon., Ne pas utiliser des solvants.
Premiers-secours-mesures / après contact oculaire.	En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes., Demander aussitôt l'avis d'un médecin.
Premiers-secours-mesures / après ingestion..	Ne pas faire vomir., Assurer un traitement médical.
Indications pour le médecin	Dans le cas de pertes de connaissance ou engourdissement maintenir la personne contaminée par le produit en position

	latérale de sécurité., Garder le malade dans un endroit calme, le protéger des déperditions de chaleur.
--	---

05. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction approprié	- mousse stable aux alcools, - produits extincteurs en poudre, - dioxyde de carbone., - brouillard d'eau
Agent d'extinction non approprié pour raisons de sécurité	jet d'eau
Risque particulier dûs à la matière ou au produit lui-même, aux produits de sa combustion ou aux gaz libérés.	Risque de formation de produits de pyrolyse toxiques.
Équipement de protection particulier dans la lutte contre l'incendie	En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.
Indications complémentaires (Chapitre 5.)	Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de prudence relatives aux personnes.	Veiller à assurer une aération suffisante., Tenir à l'écart des sources d'ignition., Se référer aux mesures de protection énumérées dans les chapitres 7 et 8.
Mesures de protection de l'environnement.	Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout.
Procédé de nettoyage/récupération.	Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel)., Nettoyer à fond les objets et le sol souillés avec de l'eau et des tensio-actifs en observant les réglementations en vigueur.
Indications complémentaires (Chapitre 6.).	Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

07. Manipulation et stockage

Manipulation	
Indications pour l'utilisation en toute sûreté.	Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution., Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail., Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion.	Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible., Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.

Stockage	
Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs.	Produit stocker dans les cuves fermées., Stocker dans les cuves correspondant aux enveloppes d'origines.
Indications concernant les stockages en commun.	Ne pas stocker avec des acides ou des bases., Ne pas stocker avec des agents oxydants puissants.
Données complémentaires concernant les conditions de stockage.	Conserver les récipients hermétiquement fermés, ouvrir et manipuler avec précaution., Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.
Classe de stockage	-
Stabilité au stockage	-
Température de stockage recommandée	15 – 25 °C

08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires concernant l'aménagement des installations techniques.	Aucune mesure particulière n'est nécessaire.
Composants possédant une valeur limite d'exposition	-

équipement individuel de protection	
Protection respiratoire	- protection respiratoire en atmosphère très concentrée en produit.
Protection des mains	- gants de protection
Protection des yeux	- lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection corporelle	- vêtement de protection léger
Mésures générales de protection et d'hygiène	Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail., Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

09. Propriétés physiques et chimiques

Aspect.	
Etat	liquide
Couleur	incolore à jaune-brun
Etat physique	caractéristique, piquante

Données importantes pour la sécurité	
--------------------------------------	--

Changement d'état

point d'ébullition	n.a.	°C	
Point d'éclair	225	°C	
Température d'inflammation	n.a.	°C	
Auto-inflammation			
Limites d'explosibilité	n.a.	Vol %	
Limite supérieure d'explosibilité	n.a.	Vol %	
Pression de vapeur	n.a.		
Densité	1,0	g/cm3	20 °C
Solubilité:	insoluble	g/l	
Soluble dans	-	g/l	
pH-Valeur	n.b.		
Viscosité	400 - 600	M Pas	20 °C

Données complémentaires (Chapitre 9.)	-
---------------------------------------	---

10. Stabilité et réactivité

Réactions dangereuses	Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation., Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.
Produits de décomposition dangereux	- oxydes d'azote (NOx), - oxyde de carbone, - dioxyde de carbone, - vapeurs ou gaz irritants
Décomposition thermique	Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.
Données complémentaires (Chapitre 10.)	-

11. Indications toxicologiques

Toxicité aiguë:	
Toxicité orale aiguë	-
Toxicité dermale aiguë	-
Toxicité aiguë par inhalation	-

Effet irritant / caustique	
Irritation primaire cutanée	Irritant
Irritation oculaire	Irritant - risque de lésions oculaires graves

Sensibilisation	
Effets après une exposition répétée ou prolongée	L'inhalation des vapeurs provoque une irritation des

(subaigus, subchroniques, chroniques)	voies respiratoires et des muqueuses, des douleurs céphalées, de la nausée, des vertiges et des vomissements., Irritant pour la peau et les muqueuses., risque d'affections rénales., risque d'affections hépatiques.
Autres données (chapitre 11.)	-
Expérience tirée de la pratique.	-
Remarques générales.	-

12. Indications environnementales

Données pour l'élimination (persistance et dégradabilité)	
Elimination physico-chimique	-
Biodégradabilité	-

Comportement dans l'environnement.	-
------------------------------------	---

Ecotoxicité	
Toxicité sur poissons	-
Toxicité sur daphnies	-
Toxicité sur algues	-
Toxicité sur bactéries	-

Autres données	Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.
----------------	---

Résultat de la évaluation des propriétés PBT	
--	--

13. Considérations relatives à l'élimination

Référence à l'abattage	
Elimination/ produit	-
Elimination / emballage non nettoyé.	Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Classe des déchets / nom des déchets (seulement pour l'Allemagne)	080111 Numéros du code de déchets susdite selon le Catalogue Européen sont conseillés. Détermination finale faire après l'arrangement avec le Bureau régional pour désamorçage de déchets
---	---

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre ADR/RID	
Classe	8
Chiffre / lettre	-
Gefahrennr. (Kemler-Zahl)	-
No. ONU	2735
Désignation de la marchandise	POLYAMINE, FLÜSSIG, ATZEND, N.A.G. m-Xylylendiamin 4-tert-Butylphenol
Remarque	VG/PG: III

Transport fluvial ADN/ADNR	
Classe	-
Chiffre / lettre	-
Catégorie	-
Désignation de la marchandise	POLYAMINE, FLÜSSIG, ATZEND, N.A.G. m-Xylylendiamin 4-tert-Butylphenol
Remarque	-

Transport maritime IMDG/GGVSee	
Classe	8
No. ONU	2735

Page	-
EmS	8-05
MFAG	-
POLLUANT MARIN	n.a.
Désignation d'expédition	Polyamines, liquid, corrosive, n.o.s. m-Xylylendiamin 4-tert-Butylphenol
Remarque	PG/VG: III

Transport aérien ICAO/IATA	
Classe	8
No. ONU	2735
Page	-
Désignation d'expédition	Polyamines, liquid, corrosive, n.o.s. m-Xylylendiamin 4-tert-Butylphenol
Remarque	PG/VG: III

Autres données (chapitre 14.)	-
-------------------------------	---

15. Informations réglementaires

Etiquetage selon la directive CEE	
Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et au GefStoffV (RFA).	

Symbole de danger	C N	Corrosif Dangereux pour l'environnement
TA-Luft / composants		m-Xylendiamin Trimethylhexamethyldendiamin 4-tert-Butylphenol Nonylphenol

Phrases-R	R 22	Nocif en cas d'ingestion.
	R 34	Provoque des brûlures.
	R 37	Irritant pour les voies respiratoires.
	R 42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
	R 51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases-S	S 23	Ne pas respirer les gaz/vapeurs/fumées/aérosols
	S 24	Éviter le contact avec la peau.
	S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
	S 36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
	S 38	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
	S 45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
	S 51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
	S 61	Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Règlementations particulières :	
Limitation d'emploi.	§ 15a GefStoffV § 22 JarbSchG §§ 4 u. 5 MuSchRiV
Ordonnance pour le cas d'un dérangement / remarque (seulement pour l'Allemagne).	-
Classification selon VbF / remarque (seulement pour	n.a.

l'Allemagne).	
TA Luft (RFA)	-
Classe de danger pour les eaux (WGK) RFA	3
Autres prescriptions, restrictions et interdictions (seulement pour l'Allemagne)	-
Évaluation de sécurité++Stoffsicherheitsbeurteilung	

16. Autres données (Chapitre 16.).

BG-Merkblatt M 023 „Polyester- und Epoxyd-Harze“

(n.a. = non applicable; n.b.= non déterminé)

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de conception du document.